

Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2009)
Heft: 1

Artikel: Le éléments du prix du courant
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-641983>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les éléments du prix du courant

INTERNET

Société nationale pour l'exploitation du réseau swissgrid:
www.swissgrid.ch

Commission fédérale de l'électricité ElCom:
www.elcom.admin.ch

Bourse EEX de l'électricité de Leipzig:
www.eex.com

Le courant est un bien particulier qu'on ne peut pas voir, mais dont la production et le transport requièrent une infrastructure colossale. De la même manière, son prix n'est pas homogène, mais est la somme d'une multitude de composantes.

Dès leur annonce, les hausses des prix de l'électricité en 2009 ont suscité de vifs remous. Des termes relativement sibyllins pour les profanes, comme notamment «services-système», «rétribution de l'utilisation du réseau» ou «énergie de réserve» ont fait irruption dans le débat public. Tout du moins ont-ils permis de se rendre compte que le prix de l'électricité n'est pas aussi simple qu'il paraît et se compose de divers éléments dont les consommateurs finaux ont désormais connaissance, grâce à l'ouverture du marché et à la nouvelle législation.

Électricité, réseau et réserve

Le prix de l'énergie, c'est-à-dire le prix de l'électricité en elle-même, en est la composante centrale, avec 30 à 40%. En Suisse, il est nettement inférieur à celui du marché européen, comme par exemple celui négocié à la bourse de l'électricité EEX de Leipzig. Les prix internationaux de l'électricité dépendent essentiellement des prix du gaz et du pétrole. Suite à l'ouverture du marché, les prix en Suisse se rapprochent du niveau international.

Une infrastructure est nécessaire pour acheminer le courant chez les consommateurs. Il en résulte des coûts pour l'utilisation du réseau. Cette composante représente près de 50% du prix de l'électricité. L'évaluation du réseau est notamment sujette à discussion.

Les services-système constituent un élément à part des coûts du réseau. Ils sont indispensa-

bles à une exploitation stable du réseau. Il s'agit en première ligne des coûts liés à l'énergie de réserve dont on a besoin pour compenser une éventuelle panne d'une centrale ou des fluctuations de la consommation. Des coupures de courant à grande échelle peuvent ainsi être évitées. Plusieurs interruptions survenues dans le passé ont amené à encourager et surveiller davantage le maintien à disposition d'énergie de réserve au niveau international.

Promouvoir les énergies renouvelables

La redevance pour la promotion des énergies renouvelables est une autre composante du prix du courant. Elle est déterminée par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) qui a fixé pour 2009 un prix de 0,45 centime par kilowattheure, afin de financer la rétribution de l'injection à prix coûtant.

Le prix de l'électricité subit aussi l'influence de coûts comme les redevances et prestations fournies aux collectivités publiques. Il s'agit notamment des redevances de concessions pour l'utilisation du terrain. Ces coûts sont fixés directement par les collectivités publiques. En outre, les communes et les cantons, qui sont les principaux propriétaires des entreprises d'approvisionnement en électricité, peuvent également intervenir au niveau des tarifs par le biais des bénéfices.

(klm)